

**Déclaration de Can Tho sur la coopération francophone en matière
d'agriculture durable, de sécurité alimentaire
et de riposte aux changements climatiques**

(Can Tho, Vietnam, le 21 janvier 2025)

Nous, parlementaires réunis à Can Tho (Vietnam) à l'occasion de la Conférence parlementaire sur la coopération francophone en matière d'agriculture durable, de sécurité alimentaire et de riposte aux changements climatiques, organisée par l'Assemblée nationale de la République socialiste du Vietnam en partenariat avec l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) ;

Profondément préoccupés par l'aggravation des conséquences des changements climatiques dans le monde au cours des dernières années, marquées par des phénomènes météorologiques de plus en plus complexes et graves, notamment des super-typhons, des précipitations extrêmes, des sécheresses sévères, une salinisation à grande échelle, des inondations et des niveaux records de températures qui ont des répercussions directes sur l'agriculture mondiale et affectent le développement économique et le bien-être social, y compris dans les pays et territoires adhérents à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) ;

Conscients de l'importance cruciale de l'agriculture dans les pays et territoires de l'espace francophone, et de son lien avec des enjeux mondiaux comme les changements climatiques, la disparition de la biodiversité, l'épuisement des ressources naturelles et les inégalités sociales, ainsi que de l'impératif d'accélérer les efforts vers les pratiques agricoles durables, d'assurer la sécurité alimentaire et d'agir d'urgence pour lutter contre les changements climatiques ;

Réitérant les principes et objectifs de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, de l'Accord de Paris et du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, ainsi que les résultats des Conférences des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques et les engagements communs énoncés dans la Déclaration de Villers-Cotterêts lors du XIX^e Sommet de la Francophonie et dans le Pacte pour l'avenir ;

Soulignant le rôle essentiel des parlements et de la participation des parlementaires dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de réglementations visant à lutter contre les changements climatiques, à développer une agriculture durable et à garantir la sécurité alimentaire ;

Insistant sur la nécessité de renforcer la coopération internationale et les partenariats multipartites, y compris la coopération interparlementaire et intergouvernementale, les modèles de collaboration Nord-Sud et Sud-Sud, les coopérations tripartites et quadripartites, les partenariats public-privé, et la participation de tous les acteurs de la société qui promeuvent le développement d'une agriculture durable, la garantie de la sécurité alimentaire et la lutte contre les changements climatiques ;

Accordant une attention particulière aux groupes vulnérables, comme les personnes handicapées, les enfants et les personnes âgées, profondément affectés par les changements climatiques, ainsi qu'aux femmes, plus particulièrement victimes de leurs conséquences, lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques et de réglementations visant à lutter contre le changement climatique, à développer une agriculture durable et à garantir la sécurité alimentaire ;

Se félicitant du déploiement international du Corpus législatif de l'APF sur les changements climatiques, destiné à appuyer les efforts des parlements francophones dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat afin de rehausser l'action climatique dans les pays de l'espace francophone ;

1. Encourageons les parlementaires et les parlements de la Francophonie à poursuivre leurs actions fortes et à coopérer de manière plus étroite en vue de lutter contre le changement climatique, de promouvoir le développement d'une agriculture durable et d'assurer la sécurité alimentaire, en particulier à travers le perfectionnement des systèmes juridiques, des cadres politiques et des orientations stratégiques permettant de garantir les objectifs d'anticipation face aux changements climatiques, dans l'optique de créer un déclencheur et d'accompagner les gouvernements dans leurs actions de lutte contre les changements climatiques, conformément aux objectifs et principes de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, de l'Accord de Paris et des accords connexes, ainsi qu'aux réalités spécifiques des pays et territoires de la Francophonie ;

2. Encourageons tous les pays et territoires de la Francophonie, les partenaires de dialogue, les organisations internationales ainsi que le secteur privé concerné à renforcer leur coopération dans la conception et la mise en œuvre de projets et programmes visant à soutenir une agriculture durable, à garantir la sécurité alimentaire et à s'adapter aux changements climatiques ;

3. Promouvons une coopération renforcée entre les parlements et les gouvernements dans la mise en œuvre d'initiatives conjointes, le partage d'expériences et de bonnes pratiques, le soutien au renforcement des compétences, le transfert de technologies, ainsi que dans la recherche, l'élaboration et l'application de solutions visant à promouvoir une agriculture durable et à accroître la résilience et la capacité d'adaptation des systèmes alimentaires et agricoles mondiaux face aux changements climatiques ;

4. Invitons les pays et territoires de la Francophonie à créer un environnement favorable à l'éducation à l'environnement ainsi qu'à l'innovation et à l'application des avancées scientifiques et technologiques dans le développement d'une agriculture durable, garantissant la sécurité alimentaire et la riposte aux changements climatiques ;

5. Nous engageons en faveur d'une agriculture durable qui s'adapte aux changements climatiques et d'une sécurité alimentaire mondiale grâce à l'application de technologies agricoles appropriées et de pratiques de gestion durable des ressources, y compris le soutien à la recherche et au développement, à l'innovation et à la transformation numérique, ainsi que l'automatisation des agriculteurs en leur fournissant connaissances et outils ;

6. Appelons les pays et territoires de la Francophonie à continuer de perfectionner leurs politiques, programmes, stratégies et initiatives pour renforcer la lutte contre le changement climatique, le développement d'une agriculture durable et la sécurité alimentaire, grâce à une transition énergétique équitable, à l'encouragement et à la mise en place de mécanismes de financement verts et d'initiatives facilitant leur mise en œuvre, ainsi qu'à l'accès et au transfert de technologies nouvelles et durables pour le développement agricole ;

7. Appelons les organisations internationales et régionales, les institutions financières internationales et les donateurs à redoubler d'efforts en vue de fournir des financements climatiques et verts, de promouvoir le transfert de technologies et de renforcer les capacités de transformation des systèmes agricoles en modèles durables et adaptés aux changements climatiques, en particulier dans les pays en développement et vulnérables de l'espace francophone ;

8. Appelons les parlements, par le biais de leurs activités législatives et de supervision en matière de climat aux niveaux national, régional et local, à accorder une attention particulière au soutien des groupes vulnérables face aux conséquences des changements climatiques, notamment les femmes et les enfants, et à valoriser le rôle des jeunes dans la mise en œuvre des initiatives propres à chaque pays ainsi que dans les efforts collectifs de la Francophonie ;

9. Soutenons les pratiques agricoles adaptées aux changements climatiques afin d'accroître la résilience et de réduire les émissions de gaz à effet de serre, tout en encourageant les pays et territoires adhérents à la Francophonie à adopter des technologies avancées à faibles émissions et à fournir un soutien technique pour améliorer la capacité de résistance face aux changements climatiques ;

10. Recommandons à l'OIF, à l'APF, à l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et aux autres acteurs francophones concernés de soutenir les initiatives et les efforts communs visant à renforcer les partenariats, les idées, les projets et les programmes d'entrepreneuriat en lien avec la lutte contre les

changements climatiques, le développement d'une agriculture durable ainsi que la garantie de la sécurité alimentaire ;

11. Félicitons l'Assemblée nationale de la République socialiste du Vietnam pour son initiative d'organiser une Conférence parlementaire sur la coopération francophone, au cours de laquelle ont été envisagées des mesures visant à promouvoir et à renforcer la coopération dans la Francophonie pour le développement d'une agriculture durable, la garantie de la sécurité alimentaire et la riposte aux changements climatiques, tout en encourageant des initiatives similaires par d'autres parlements membres de la Francophonie ;

12. Nous réjouissons que cette Conférence ait constitué une plateforme de partage des informations, de facilitation des échanges d'expérience et d'apprentissage mutuel, et qu'elle ait renforcé la coopération en vue de garantir l'atteinte des objectifs en matière de sécurité alimentaire, de développement agricole durable et de lutte contre les changements climatiques ;